Commune de
Steinfort

steinfort.lu

Steinfort, le 18 novembre 2026

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que les avenants au règlement de circulation du conseil communal, 10c) et 10d) du 1er octobre 2026 ont été approuvés par la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 20 octobre 2026 et par le Ministre des Affaires intérieures en date du 29 octobre 2026, Réf. 322/26/CR.

Le texte des avenants au règlement de la circulation est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

pour le Collège des bourgmestre et échevins

Sammy Wagner
Bourgmestre

Alex Folscheid
Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché

en bonne et due forme à partir du 18 NOV. 2026

Steinfort, le 18 NOV. 2026

Administration Communale Steinfort

Le bourgmestre

Le secrétaire communal